



Contrat Location Mobil Home

Le **camping Le Paradis** se situe à **Fruges** dans le « paysage montreuillois » du département **Pas-de-Calais**. Fruges est une ville pittoresque du Haut Pays d'Artois, bâtie en amphithéâtre entre deux chaînes de collines séparées par la Traxène, affluent de la Lys.

Le camping est situé à environ 1 km du centre ville de Fruges, retrouvez toutes les commodités : Divers commerces, supermarchés, boulangeries-pâtisseries, banques, bureau de poste, bar/tabac, loto, presse, salons de coiffures, restaurants, Maison de Santé, Médecins, infirmiers, pharmacies, Gendarmerie, Pompiers, Vétérinaires, Déchetterie, Garagiste, Office du tourisme...

Le marché tous les samedis matins

La **plage** (la côte d'opale) la plus proche du camping Le Paradis se situe à 39km et c'est **Le Touquet**.

La **gare la plus proche** de Fruges se trouve à **Blangy-sur-ternoise** (10 km).

Les sites touristiques autour du camping à ne pas rater :

- Château de FRESSIN,
- Le Site Historique de Vieil HESDIN
- Monuments historiques de Senlis, de TRAMECOURT, de VERCHIN, d'AMBRICOURT, de MAISONCELLE
- Centre Historique Médiéval d'AZINCOURT
- Découvrez le monde de la mer à **NAUSICAA** à BOULOGNE/MER (à 50km du camping)
- **Le LOUVRE** à LENS qui se situe à 70km environ (soit environ 1h) du camping.

Les activités autour du camping :

Evadez-vous au cœur du Haut-Pays, territoire vallonné au paysage bocager préservé. Un cadre idyllique pour renouer avec la nature : plus de 300 km de sentiers de randonnées pour vous guider ! Imaginez ce paysage de monts et vallées, détendez-vous en prenant un bon bol d'air frais en écoutant...le silence ! Le patrimoine typique vous étonnera. Les prairies verdoyantes sur les reliefs escarpés sont toujours propices au développement de l'élevage et à la production de produits du terroir, symbole de qualité. Les anciennes races emblématiques sont préservées par les éleveurs, soucieux de soutenir leur patrimoine. Les traditions sont une force pour les terres du Haut-Pays !

- Partez à l'aventure sur "LA ROUTE DE LA PIERRE" Découvrez un parcours d'information original, pédagogique et ludique ! Depuis Ruisseauville, porte d'entrée du circuit, découvrez Avondance, Planques et Fressin. Jouez les grands explorateurs lors d'une surprenante chasse aux trésors.
- amusez-vous dans les différents **parcs d'attractions** :
 - **DENNLIS PARC à DENNEBROEUQ** situé à 6.8km du camping
 - **BAGATELLE à MERLIMONT, AQUALUD au TOUQUET, OPALAVENTURE**
- Détendez-vous chez **Aquatic & Bowling Center de L'Hesdinois à MARCONNE** (Bowling, Forme, Piscine, Bien-être,...) situé à 18km du camping

Ouvert d'avril à octobre

Le camping le Paradis ravira petits et grands : pistes de pétanque, homeball, aire de fitness extérieur, aire de jeux pour enfants, table de ping-pong, étang de pêche aux blancs, bar/snack avec terrasse et WIFI, baby-foot, structure gonflable. Petite épicerie. Ventes de boissons, glaces, bonbons, bouteilles de gaz... Activités et animations pour petits et grands.

Avec des hébergements pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, vous pourrez réunir famille et amis pour des vacances réussies.

Horaires d'arrivée et de départ pour les locatifs

Veuillez vous référencer au contrat, pour les horaires d'arrivée et de départ.

Pour juillet et août, les locations des mobil homes s'effectuent obligatoirement par semaine, du samedi (à partir de 15h) au samedi (libérer avant 10h).

Horaires de réception

10H à 12h et de 15h à 18h. *En cas d'urgence, veuillez sonner au bureau d'accueil ou contacter le gestionnaire au 06 20 68 79 08 ou 06 34 90 06 38*

Horaires d'ouvertures de la grille du camping (accès en voiture)

- AVRIL – SEPTEMBRE – OCTOBRE de 8h00 à 21h00
- MAI – JUIN – JUILLET – AOUT de 7h30 à 22h00

En dehors de ces horaires, il est strictement interdit de circuler en voiture, 2 roues ou 4 roues motorisées.

LOCATION MOBIL HOME : « OMEGA »

- 2 CHAMBRES
- 4 Personnes et 1 bébé
- 40m² (10m x4m)
- Année 2007
- Cuisine équipée (cafetière, micro-ondes, plaque de cuisson à gaz, réfrigérateur/congélateur, vaisselles...)
- Séjour avec canapé, table à manger avec 6 chaises, TV
- Salle d'eau avec cabine de douche, lavabo, meuble de rangement
- wc séparé
- Terrasse de 4.50m x 2.50m avec salon de jardin
- Barbecue



LOCATION MOBIL HOME 3 chambres : « OTINY »

- 3 CHAMBRES
- 6 PERSONNES
- 33m² (8.30m x4m)
- Année 2010
- Cuisine équipée (cafetière, micro-ondes, plaque de cuisson à gaz, réfrigérateur/congélateur, vaisselles...)
- Séjour avec canapé, table à manger et chaises, TV
- Salle d'eau avec cabine de douche, lavabo, meuble de rangement
- Wc séparé
- Terrasse de 6.00m x 2.50m avec salon de jardin
- Barbecue



TARIFS MOBIL HOME	La semaine 7 nuits Arrivée 15h Départ 10h	Week-end 1 nuit Arrivée 10h Départ 18h	Week-end 2 nuits Arrivée 10h Départ 18h	Week-end 3 nuits Arrivée 10h Départ 18h	Du lundi au vendredi Arrivée 10h Départ 15h	Nuitée en semaine du lundi 10h au jeudi 18h
4 PERSONNES						
HORS SAISON	300€	90€	150€	180€	Hors jour(s) férié(s) 220€	Hors jour(s) férié(s) 60€ la nuit Puis 40€ les nuits suivantes
JUILLET - AOÛT	Du samedi au samedi 450€					
6 PERSONNES						
HORS SAISON	320€	100€	160€	190€	Hors jour(s) férié(s) 250€	Hors jour(s) férié(s) 70€ la nuit Puis 45€ les nuits suivantes
JUILLET - AOÛT	Du samedi au samedi 500€					

Concernant la location d'un mobil-home :

Le prix comprend le nombre de personnes inscrites sur le contrat et selon la capacité d'hébergement, les consommations d'eau, d'électricité et de gaz, un véhicule sur l'emplacement, la TVA 10%.

Linge de lit fournis

En supplément :

- ✚ La taxe de séjour 0.20€ par personne âgée de 18 ans et plus

Capacité hébergement :

Pour des raisons de conformité et de sécurité, le nombre de personnes indiqué ne peut être dépassé, sachant qu'un bébé ou un enfant en bas âge compte pour une personne. Si, à votre arrivée, le nombre de personnes excède la capacité maximale de l'hébergement, la direction se réserve le droit de vous refuser l'accès à l'établissement, sans remboursement.

Les groupes de mineurs non accompagnés d'un responsable/tuteur légal, se verront refuser l'accès. Aucun remboursement ne sera possible.

Les animaux :

Si vous souhaitez séjourner avec un animal, (seuls les petits chiens sont autorisés) merci de le signaler dès votre réservation. Les vaccins doivent être à jour, et le carnet de vaccination doit être présenté le jour de votre arrivée. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits sur notre établissement.

Caution : 1 chèque de 200€ + 1 chèque de 50€ pour le ménage

Le nettoyage doit être fait par vos soins avant votre départ sinon il sera facturé 50€.



MODALITES DE PAIEMENT :

Dès la réservation de votre séjour, pour faciliter le paiement de vos vacances, le camping le Paradis vous offre la possibilité de **payer jusqu'à 5 fois sans frais** en fonction de votre date d'arrivée. Réservez tôt vos vacances pour pouvoir bénéficier de ces avantages !

Vous réservez au moins 2 mois avant le début du séjour ?

- **30%** à l'acompte
- **70%** 30 jours avant le début du séjour

Vous réservez au moins 3 mois avant le début du séjour ?

- **30%** à l'acompte
- **35%** 30 jours avant le début du séjour
- **35%** 60 jours avant le début du séjour

Vous réservez au moins 4 mois avant le début du séjour ?

- **30%** à l'acompte
- **25%** 90 jours avant le début du séjour
- **25%** 60 jours avant le début du séjour
- **20%** 30 jours avant le début du séjour

Vous réservez au moins 5 mois avant le début du séjour ?

- **30%** à l'acompte
- **20%** 120 jours avant le début du séjour
- **10%** 90 jours avant le début du séjour
- **20%** 60 jours avant le début du séjour
- **10%** 30 jours avant le début du séjour

Pour tout paiement

- par chèque, à libeller à l'ordre de l'EURL ERIC BROUTIN
- par virement bancaire, notifier lors du virement votre Prénom et Nom.

LES CHEQUES VACANCES ANCV

Les chèques vacances ANCV sont acceptés à la réservation de votre séjour, sur les prestations locations et emplacements camping. Ils sont également acceptés sur place au sein de notre établissement. Nous vous conseillons de nous les envoyer en LRAR (lettre recommandée avec accusé de réception), surtout ne détachez pas le talon en haut du chèque (il est noté au dos talon à conserver par le prestataire, c'est-à-dire en l'occurrence le camping) ; dans la partie de droite intitulée " nom et adresse du prestataire " veuillez noter : CAMPING LE PARADIS – RUE DU FORT DU RIETZ – 62310 FRUGES. Dans la partie de droite intitulée " nom et adresse du titulaire " veuillez vérifier que votre nom et l'adresse complète soient effectivement imprimés, faute de quoi vous voudrez bien tous les compléter.

VACAF

Le montant de l'acompte à verser pour la réservation de vos vacances reste calculé sur le coût total du séjour, soit 30%. Et ceci, quelque soit le pourcentage de l'aide VACAF versée par votre CAF. A réception de votre acompte de 30% et du contrat de réservation rempli et signé, vous recevrez un courrier de confirmation et la facture de votre séjour vous indiquant la part qu'il vous restera à régler 30 jours avant votre arrivée au Camping LE PARADIS. Vous n'aurez pas à faire l'avance du montant de l'aide VACAF, celle-ci sera déduite automatiquement. Le Camping LE PARADIS est agréé VACAF, est s'occupe de la prise en charge de VACAF auprès de votre CAF.



**Virement
Bancaire**





Le client accepte les conditions générales de ventes et s'engage à occuper un Mobil-home :

A RETOURNER COMPLETE ET SIGNE pages 4, 5, 6 et 7

Du

au

NOM Prénom	Date de naissance
adresse	Code Postal
	VILLE
MAIL	TELEPHONE

Composition de la famille : (Nombre de personnes :)

NOM	PRENOM	date de naissance

CHOIX du mobil-home :

- ☐ Oméga (2 chambres – 4 personnes/1 bébé)
☐ Otiny (3 chambres – 4 à 6 personnes)

Animaux : (autorisé 1 seul petit chien/mobil home)

- ☐ Race :

Supplément :

☒ Taxe de séjour 0.20€/personne âgée de 18 ans et plus/nuitée soit € ☐ LOCATION Serviettes : 5€ o Nombre : soit € (2 draps de douches + 2 petites serviettes + 2 gants de toilettes)					
MONTANT TOTAL : € Comprenant la taxe de séjour		ACOMPTE 30% : € A la réservation		SOLDE à payer € 30jours avant l'arrivée	
Merci de cocher le moyen de paiement	☐ Paiement en 1 fois	☐ Paiement en 2 fois	☐ Paiement en 3 fois	☐ Paiement en 4 fois	☐ Paiement en 5 fois
O Chèques ANCV A envoyer par LRAR et le Paradis	à l'ordre du Camping 62310 FRUGES	O VACAF : prise en charge N° Allocataire : Nom de la CAF :		O Chèques Bancaire A l'ordre de l'EURL Eric BROUTIN	O Virement Bancaire Ci-joint un RIB (Précisez votre Nom)
Comment avez-vous découvert notre adresse ?			Vos observations :		

Conditions générales de vente

Ces conditions générales de vente sont applicables pour toute réservation au Camping Le PARADIS

Situé rue du Fort du Rietz – chemin rural de Coupelle Neuve - 62310 FRUGES :

1 - CONDITIONS DE RÉSERVATION :

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation de nos conditions de vente.

La réservation devient ferme et définitive à réception de l'acompte et de toutes les informations demandées, dûment complétées et après accord du camping Le PARADIS.

Les noms, prénoms et âges de tous les participants doivent être communiqués à l'inscription.

• **Pour les locations :** la demande doit être accompagnée d'un règlement correspondant à 30 % du montant total du séjour. Le solde du séjour sera à régler au plus tard 30 jours avant l'arrivée.

• **Réservations à moins de 30 jours avant l'arrivée en location d'un mobil home :** la totalité du séjour sera exigée à la réservation par virement bancaire.

• **À défaut de paiement intégral 30 jours avant l'arrivée,** l'établissement se réserve le droit de considérer que la réservation est annulée. Les sommes versées à titre d'acompte restent acquises au loueur (soit au camping Le PARADIS).

• **Modes de règlement :** le paiement peut être effectué par chèques vacances ANCV, chèque bancaire libellé à l'ordre de l'EURL ERIC BROUTIN ou virement bancaire (un RIB de l'établissement vous est communiqué sur simple demande au moment de la pré-réservation).

• **Le camping Le PARADIS** est agréé VACAF. Le dispositif VACAF s'adresse aux familles ayant au moins un enfant à charge. Il n'y a pas de demande à effectuer. Si vous êtes éligible, votre CAF vous informe en début d'année du montant de vos aides pour les vacances. Lors de votre réservation au camping Le Paradis, n'oubliez pas de notifier votre numéro d'allocataire, et la CAF dont vous dépendez. La période prise en charge est uniquement pendant les vacances scolaires. Le montant de l'acompte à verser pour la réservation de vos vacances reste calculé sur le coût du séjour, soit 30%. Et ceci, quelque soit le pourcentage de l'aide VACAF, celle-ci sera déduite automatiquement.

• **Les chèques vacances ANCV** peuvent être utilisés sur place au sein de notre établissement, ne sont pas convertibles en monnaie et ne pourront en aucun cas donner lieu à la restitution d'une différence de valeur entre le prix du produit acheté et le montant porté sur ces chèques. Ils sont acceptés à leur valeur faciale. En aucun cas, ils ne pourront être acceptés pour une valeur inférieure à leur valeur faciale. Ils ne peuvent être vendus, rendus, échangés ou remboursés et sont utilisables jusqu'à la date de fin de validité indiquée.

• **Paiement en plusieurs fois sans frais :** possibilité de paiement de votre séjour en plusieurs échéances sans frais sous condition d'un premier paiement de l'acompte à la réservation et du règlement du solde au plus tard un mois avant l'arrivée. Nous contacter au 06 34 90 06 38 pour plus de détails.

• **Dans le cadre d'offres promotionnelles,** le règlement intégral du séjour vous sera demandé à la réservation par virement bancaire.

• **La location est personnelle,** il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers (les personnes se présentant se verront refuser l'accès au camping et à l'hébergement).

• **Les tarifs s'entendent TTC** avec un taux de TVA de 10 % applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve. Le tarif des prestations annexes au séjour est quant à lui déterminé selon la TVA en vigueur.

• **Les mineurs** doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

• **Demandes particulières :**

✚ Le camping Le PARADIS ne peut garantir aucune demande particulière formulée lors de la réservation. Le numéro d'emplacement ne vous sera communiqué qu'à l'arrivée.

✚ Les réservations pour des week-ends d'intégration étudiants ou des groupes ne sont pas autorisées.

• **Les plans et photos** présentés en brochure et sur notre site internet sont non contractuels.

2 - INFORMATIONS ET TARIFS :

TARIFS MOBIL HOME	La semaine 7 nuits Arrivée 15h Départ 10h	Week-end 1 nuit Arrivée 10h Départ 18h	Week-end 2 nuits Arrivée 10h Départ 18h	Week-end 3 nuits Arrivée 10h Départ 18h	Du lundi au vendredi Arrivée 10h Départ 15h	Nuitée en semaine du lundi 10h au jeudi 18h
4 PERSONNES <i>HORS SAISON</i>	300€	90€	150€	180€	<i>Hors jour(s) férié(s)</i> 220€	<i>Hors jour(s) férié(s)</i> 60€ la nuit Puis 40€ les nuits suivantes
<i>JUILLET - AOÛT</i>	Du samedi au samedi 450€					
6 PERSONNES <i>HORS SAISON</i>	320€	100€	160€	190€	<i>Hors jour(s) férié(s)</i> 250€	<i>Hors jour(s) férié(s)</i> 70€ la nuit Puis 45€ les nuits suivantes
<i>JUILLET - AOÛT</i>	Du samedi au samedi 500€					

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour entrainera une modification corrélative du prix TTC.

• **Nos tarifs comprennent :**

- ✚ le nombre de personnes inscrites sur le contrat et selon la capacité d'hébergement
- ✚ les consommations d'eau, de gaz,
- ✚ un véhicule sur l'emplacement
- ✚ la TVA 10%.

Nos prix ne comprennent pas :

- ✚ **La taxe de séjour** : est perçue pour le compte de la municipalité : 0,20 €/nuit/personne à partir de 18 ans
 - **payable en fin de séjour**

- **Personnes supplémentaires** : pour des raisons de conformité et de sécurité, le nombre de personnes indiqué ne peut être dépassé sachant qu'un bébé compte pour une personne. Si le nombre de personnes excède la capacité maximale de l'hébergement, la direction se réserve le droit de refuser l'accès à l'établissement.
- **Animal** : un seul animal est autorisé par emplacement ou par locatif mobil-home et devant être déclaré à la réservation. Si cela n'est pas précisé, nous pouvons vous refuser l'accès des animaux au mobil home le jour de l'arrivée, sans recours. Carnet de vaccination à présenter sur place. Ne sont pas admis, les chiens de 1ère et 2ème catégorie. Concernant la location d'un mobil home, seuls les petits chiens sont autorisés.
- **Autres suppléments** : les tarifs arrêtés lors de la réservation ne comprennent pas les services payants tels que : laverie, douche au bloc sanitaire, activités, animations, épicerie, bar, location barbecue, le linge de lit et de toilette, le kit bébé ...
- **Calcul des promotions** : lorsque deux promotions sont cumulables, la seconde promotion se calcule sur le prix déjà remis.
- **Les cautions** : elles vous sont demandées à l'arrivée par Chèques bancaires pour couvrir d'éventuels dégâts et frais de nettoyage, soit 1 chèque bancaire de 200 € et 1 chèque bancaire de 50 € (frais de nettoyage). Une fiche d'inventaire vous sera remise à l'arrivée ; celle-ci sera à rapporter à la réception dans les 24h. Pour les départs, nous demandons une lecture attentive des consignes affichées dans la location et de les respecter. Le gestionnaire du camping contrôle chaque hébergement. Les cautions vous sont restituées sous 8 jours.
- **Droit de rétractation** : le Camping Le PARADIS souhaite rappeler qu'en vertu de l'article L. 121-20-4 - 2 du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. Un récapitulatif de votre séjour vous est communiqué lors de toute réservation par courrier ou via notre site internet (par mail) avant tout règlement définitif, de sorte que toutes les commandes effectuées ne puissent faire l'objet d'un droit de rétractation.

3 - VOTRE SÉJOUR :

- **Toute demande de modification** (dates, type d'hébergement, nombre des personnes...) fait l'objet d'un règlement de 15 € et doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve d'acceptation. Aucune modification de séjour quelle qu'elle soit ne sera consentie à moins de 30 jours de l'arrivée. Sans confirmation écrite de votre part, 30 jours avant la date initiale d'arrivée, le séjour ne sera plus modifiable. La location est nominative : elle ne peut en aucun cas être cédée. Seules les personnes inscrites sur le contrat pourront accéder à l'hébergement.
- **Les barbecues** à charbon de bois sont autorisés (location de barbecue et vente de charbon de bois au bureau d'accueil)
- **Tous nos locatifs sont non fumeurs.**
- **Venez nous voir** : en cas de problème dans l'hébergement loué, formulez une réclamation à la réception sous 24 heures. Nous ferons alors le nécessaire. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte et vous pourriez être tenus responsable, lors du départ, des éventuels dégâts ou manquants (ce que nous ne souhaitons pas !)
- **Durées de séjour et horaires locatifs** : nos réservations s'effectuent à la nuit. Les locatifs sont disponibles à partir de 15 h et doivent être libérés avant 10 h. Dans le cadre d'un séjour le week-end, les locatifs sont disponibles à partir de 15h le vendredi (ou 10h le samedi) et doivent être libérés avant 18h le dimanche. Pour juillet et août, les locations des mobil homes s'effectuent obligatoirement par semaine, du samedi (dès 15h) au samedi (libérer avant 10h).
- **Les Enfants** : sur tout le camping, sont sous la responsabilité et surveillance de leurs parents ou accompagnateurs majeurs.
- **Règlement intérieur** : Nous vous remettrons à votre arrivée le règlement intérieur du camping que vous vous engagez de respecter ainsi que la liste des équipements du mobil home, sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat. Dans le cas où un client perturberait le séjour des autres usagers, dans le cas d'acte de violence physique ou verbale, menace envers notre personnel, notre clientèle ou de la direction, toute attitude mettant en péril la sécurité des personnes et/ou des biens, entraînera son expulsion immédiate (sans aucun remboursement du séjour)
Le nettoyage de votre hébergement est à votre charge, il fera l'objet d'un contrôle lors de votre départ. Dans le cas où l'installation n'est pas restituée en parfait état de propreté, le chèque de 50€ sera encaissé. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol et/ou perte de biens. Tout manquement au respect du règlement interne au camping pourra justifier la résiliation du contrat de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.
- **Visiteurs** : Les visiteurs doivent obligatoirement se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans le camping et laisser leurs véhicules (voitures, moto, scooter...) sur le parking à l'entrée. Ils sont sous la responsabilité des locataires qui les reçoivent. Une redevance est exigée uniquement pour les nuitées affichée à l'accueil et sous accord du gestionnaire.
Aucune installation (tente), véhicule supplémentaire n'est autorisée sur l'emplacement des mobil homes en location.
- **Véhicule électrique ou hybride** : il est interdit de recharger la batterie d'un véhicule électrique ou hybride en se branchant sur la prise électrique d'un hébergement locatif ou d'une prise au sein du camping.
- **Arrivée tardive ou différée** : le camping le Paradis doit être avisé de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer du mobil home prévu s'il restait sans nouvelles 24 h après la date prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.
- **Départ anticipé** : par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué.
- **Assurance civile obligatoire.**
- **Assurance locative** : le client doit vérifier auprès de son assurance qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. À savoir: vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos...). Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans l'établissement, de son fait ou de celui de ses accompagnants. Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition. Dans le cadre de la location, les clients sont tenus de s'assurer contre le vol, perte ou dégradation.
- **Droit à l'image** : vous autorisez expressément et sans contrepartie, l'établissement à utiliser, sur tout support de communication, les photos et vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires de l'établissement. La réutilisation des photos, vidéos et autres visuels, pour tout usage personnel ou autre, est interdite.

• **Nous ne pouvons être tenus responsable** des cas fortuits, de force majeurs, évènements climatiques, décisions juridiques ou administratives, qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher le séjour et les animations.

• **En cas de litige, le tribunal compétent** est le tribunal d'instance de MONTERUIL/MER. Conformément à l'article L. 152-1 du Code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation **CM2C** dont nous relevons (site internet <https://cm2c.net>)

Par voie électronique : cm2c@cm2c.net - Par voie postale : 14 RUE SAINT JEAN - 75017 PARIS.

4 - ANNULATION :

• **La location est ferme et définitive pour toute la durée indiquée** : en cas d'arrivée retardée ou de départ avant la fin du séjour, la totalité de celui-ci sera facturé, aucun remboursement ne sera effectué. L'annulation sera prise en considération si vous nous prévenez par courrier (de préférence par lettre recommandée) 30 jours avant le début du séjour. La date de réception déterminant la date d'annulation. Les acomptes resteront acquis au camping, ils ne seront pas remboursés.

• **Le camping le Paradis ne procédera à aucun remboursement** et ce, pour quelque motif que ce soit.

• **Tout séjour commencé est dû en totalité.**

• **Aucune réduction** ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

• **Annulation en cas de Pandémie** : en cas de fermeture totale ou partielle du camping pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Camping, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 60 jours. Le camping ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

• **Toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le client serait atteint par la COVID-19** ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme **cas contact**, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu à la délivrance d'un avoir valable 18 mois non remboursable. Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Camping. Dans tous les cas, le client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

• **Dans l'hypothèse où le client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison des mesures gouvernementales** ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les clients, le camping émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le client, déduction faite des frais de traitement et de gestion qui resteront acquis au camping. Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable 18 mois.

5- MODALITES DE PAIEMENT :

• **CHEQUE BANCAIRE OU POSTALE** (sous réserve d'encaissement. En cas de rejet, la réservation et/ou le séjour sera annulée).

A l'ordre de L'EURL ERIC BROUTIN

• **ESPECES** (avec un maximum légal de 1000€/transaction)

• **CARTES BANCAIRES** uniquement sur place

• **VIREMENT BANCAIRE** dans ce cas, le virement doit être effectué avant l'arrivée dans l'hébergement

· IBAN : FR76 3000 3028 7800 0200 3512 634

· BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser vos Nom et prénom en référence de votre virement

• **ANCV** : par courrier à envoyer en LRAR, ou sur place (pas de rendu monnaie, voir les conditions cf. paragraphe 1)

• **VACAF** : nous transmettre absolument votre n° allocataire et le nom de la caisse que vous dépendez (ex : Pas-de-Calais)

6- NOTE IMPORTANTE :

Aucune brochure et site internet ne peuvent être à l'abri d'éventuelles « coquilles », omissions ou erreurs d'impressions. De plus, nos prix sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales. Seul le contrat de location confirmant la réservation tient lieu de document contractuel. Nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur grossière et indépendante de notre volonté.

Je déclare Mr ou Mme

Atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente

Fait à

Le

Signature suivi de la mention « LU ET APPROUVE »